

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2018)
Heft: 2

Artikel: Les capacités de combat de haute-intensité des armées françaises en question
Autor: Maldera, Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Eléments du 2^e régiment d'infanterie de marine (RIMa) à l'assaut derrière un char *Leclerc* lors de manœuvres LYNX de l'OTAN en Estonie, juin 2017. Un groupement tactique interarmes (GTIA) de 1'200 soldats a été déployé jusqu'au début de cette année.

Toutes les photos © Armée de Terre. L'article original a été publié le 1^{er} mars dernier par la Fondation IFRAP : <http://www.ifrap.org/etat-et-collectivites/combat-de-haute-intensite-ou-en-sommes-nous>

International

Les capacités de combat de haute-intensité des armées françaises en question

Nicolas Maldera

Analyse concurrentielle, Nexter

L'effondrement du Pacte de Varsovie et de la menace militaire sans précédent qu'il faisait peser sur les pays de l'OTAN a initié de profondes transformations pour les armées occidentales. La menace d'une guerre industrielle majeure dans l'espace européen entre adversaires étatiques a alors laissé place au paradigme de la guerre au sein des populations, et son cortège de difficultés. La plupart des armées occidentales se sont alors progressivement réorganisées, professionnalisées, resserrant quasi-systématiquement leur format. Toute menace conventionnelle s'étant évanouie, disposer de larges forces blindées et mécanisées pour participer à un conflit de haute intensité n'était ainsi plus vraiment justifié pour la plupart des nations occidentales. A partir des années 1990, la priorité était à la conduite d'opérations de basse intensité, loin du territoire national.

Aujourd'hui, l'environnement stratégique a beaucoup évolué. Après l'interlude des opérations de contre-insurrection en Irak et en Afghanistan, nous assistons à un retour des Etats-puissances sur la scène internationale. De nombreux pays accroissent progressivement leur potentiel militaire, comme la Russie et la Chine. L'affrontement interétatique semble ainsi redevenir, à moyen terme, une possibilité sérieuse à ne pas négliger. Dès lors, que pourrait bien faire la France en cas de guerre majeure ?

Le problème du volume des forces de combat lourdes

Nos capacités d'engagement lourdes en cas de conflit majeur, même régional, n'ont cessé de diminuer depuis l'effondrement de l'Union Soviétique. Les chiffres du *Livre Blanc* 2013 marquaient un niveau historiquement bas, mais qui s'inscrivait dans la continuité des *Livre Blanc* précédents. La version 1994 parlait ainsi, dans un scénario de conflit régional de haute intensité, de deux

divisions avec leurs appuis, de six escadrons d'appareils de combat et d'un groupe aéronaval complet.¹ Ce qui représentait à l'époque 50'000 hommes et 100 avions. Cependant, seulement trois ans avant ce *Livre Blanc*, déployer 12'500 hommes, 58 appareils de combat, 130 hélicoptères et 350 chars et véhicules blindés dans le désert irakien s'était révélé être une gageure.²

En 2008, le nouveau *Livre Blanc* prévoyait la constitution d'une force de 30'000 hommes, 70 avions et d'un groupe aéronaval dans le cadre d'un engagement majeur en coalition.³ La version 2013 divisait le contrat précédent par deux, en ne prévoyant plus que l'engagement de 15'000 hommes, 45 avions de chasse et d'un groupe aéronaval/amphibie.⁴ Le projet de loi de la LPM 2019-2025 semble se maintenir au même niveau. Il prévoit quant à lui, dans le cadre d'un engagement majeur, le déploiement de deux brigades interarmes (soit 15.000 hommes) rassemblant près de 1.000 véhicules dont 140 chars *Leclerc*, 130 blindés médians *Jaguar*, 48 CAESAR et 64 hélicoptères. L'armée de l'Air doit être en mesure de déployer jusqu'à 45 avions de chasse, tandis que la Marine doit pouvoir projeter le groupe aéronaval, 2 BPC et 8 frégates.⁵

Ces dernières hypothèses paraissent exagérément optimistes, même en considérant l'appui de nos partenaires : comment croire que nous pourrions projeter et soutenir 70 % de notre parc *Leclerc*,⁶ 43 % de notre parc

1 *Livre Blanc* sur la Défense, 1994, p.89.

2 Michel Goya, « De Daguet à Daguet, » *La Voie de l'Épée*, 17 décembre 2012.

3 *Défense et Sécurité nationale* – Le Livre Blanc, 2008, p.222.

4 *Défense et Sécurité nationale* – Le Livre Blanc, 2013, p.92.

5 Projet de Loi de Programmation Militaire 2019-2025 – Rapport Annexe, Ministère des Armées, NOR : ARMX1800503L/Bleu-1, p.16.

6 Sur les 200 *Leclerc* XLR prévus pour 2030.

de *Jaguar*,⁷ 44 % de nos CAESAR ?⁸ Comment imaginer, alors que nous avons déjà du mal à maintenir une vingtaine d'avions de combat déployés entre l'Irak et le Sahel (11 % de la flotte actuelle environ), que nous pourrions en déployer 45 dans un conflit majeur ? Comment croire, alors que la Marine n'a pas assez de frégates de premier rang pour ses missions actuelles, qu'elle pourrait en engager 8 simultanément sur une flotte de 17 à terme ? En réalité, ce nouveau contrat est intenable, comme les précédents, même une fois nos parcs renouvelés.

Ce déclin des contrats opérationnels successifs, mais aussi leur irréalisme, ne fait en réalité que traduire une fonte massive de nos forces de combat lourdes. Nous disposons aujourd'hui de cinq fois et demie moins de chars de bataille et d'engin d'appui-feu, trois fois moins d'artillerie (dont près de huit fois moins de tubes de 155 mm et deux fois moins de mortiers de 120 mm) qu'en 1990. Le nombre de systèmes lance-missiles a été divisé par deux, tout comme la taille du parc d'hélicoptères ou d'avions de combat. Si l'on prend en compte la disponibilité technique opérationnelle des équipements,⁹ il faut considérer que c'est un véhicule, un hélicoptère ou un avion sur deux

7 Sur les 300 *Jaguar* prévus pour 2030.

8 Sur les 109 CAESAR prévus en 2025.

9 Cela dépend notamment des matériels et de la zone où est utilisé l'équipement considéré. Lorsque déployés en OPEX, les véhicules, les hélicoptères et les avions affichent généralement une disponibilité exceptionnelle, supérieure à 90 voire 95%.

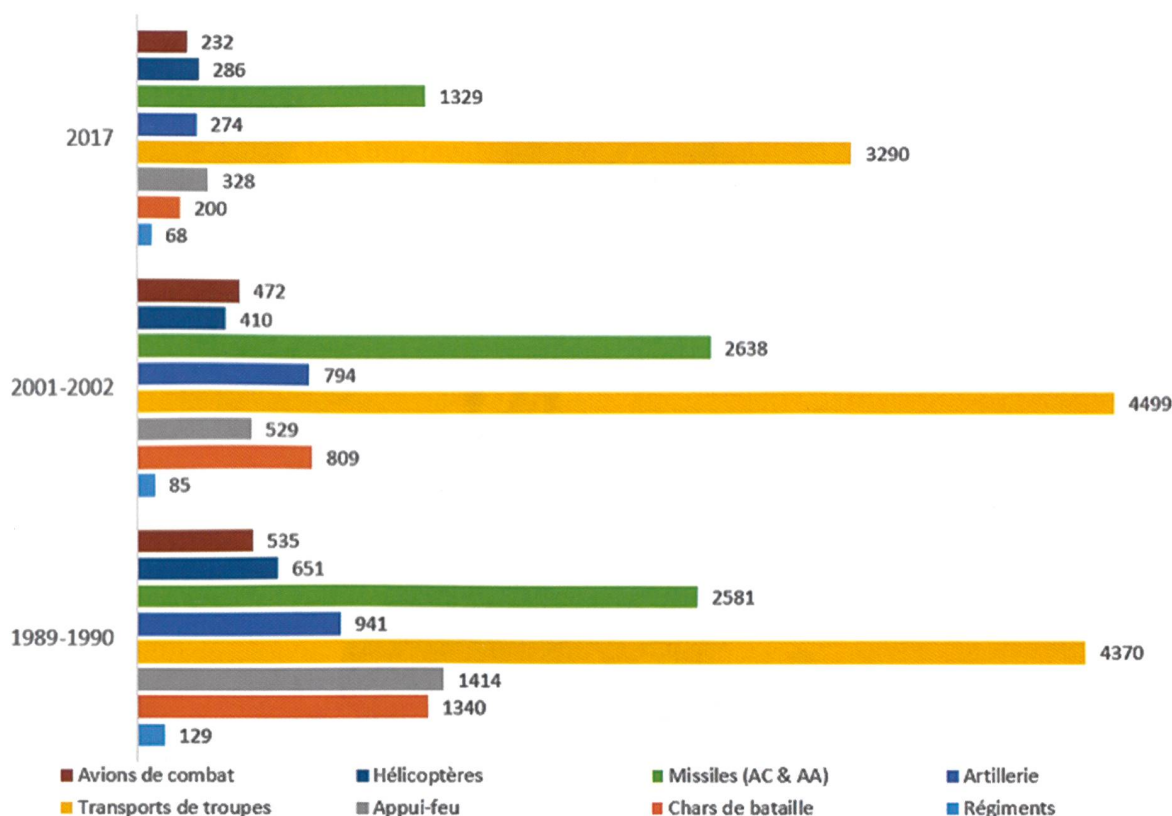
qui est aujourd'hui immobilisé car en maintenance.¹⁰ En définitive, et même si les matériels d'aujourd'hui sont bien plus performants que ceux des générations précédentes, nous n'avons que de faibles volumes à notre disposition pour combattre un ennemi équivalent.

Le problème, c'est qu'une guerre majeure se caractérise par un usage non contraint de la coercition par les belligérants. Ce qui engendre nécessairement une attrition soutenue pour les forces engagées, en dépit de leurs qualités intrinsèques. Disposer d'une *masse critique* de forces acquiert ici toute son importance, non seulement pour produire de vrais effets tactiques et stratégiques, pour amortir cette attrition dans le temps et pour répondre à toute contingence supplémentaire.

¹⁰ Le lecteur peut notamment consulter les sources suivantes sur le sujet de la disponibilité des matériels des armées : Avis n°4130 au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le Projet de Loi de Finances pour 2017 (n°4061), Tome IV – Défense : préparation et emploi des forces, M. François Lamy, déposé le 13 octobre 2016 ; Annexe n°11, Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur le projet de loi de finances pour 2016 (n°3096), Mme. Valérie Rabault, 8 octobre 2015 ; Question n°92994 de M. François Cornut-Gentille, posée le 9 février 2016 et ayant reçu une réponse le 22 novembre 2016 ; Question n°92993 de M. François Cornut-Gentille, posée le 9 février 2016 et ayant reçu une réponse le 8 novembre 2016 ; Question n°92991 de M. François Cornut-Gentille, posée le 9 février 2016 et ayant reçu une réponse le 24 janvier 2017. Question n°47351 de M. François Cornut-Gentille, posée le 1 janvier 2014 et ayant reçu une réponse le 13 mai 2014 ;

Figure 1 : La contraction de l'ordre de bataille aéroterrestre français

Sources : International Institute for Strategic Studies, *The Military Balance 1989-1990*, 1989, p. 59-62 ; *The Military Balance 2001-2002*, Londres, 2001, p.53-56 ; Annexe 16, *Mitterrand et son armée 1990-1995*, Louis Gautier, 1999 ; *Projet de loi de finances pour 2000, TOME VI - Défense - forces terrestres, AVIS 92 - TOME VI (1999-2000) - COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES*, Serge Vincon, 2000 ; *Chiffres clés de la Défense 2016*, Ministère de la Défense, 2016 ; George A. Bloch, « French Military Reform : Lessons for America's Army ? » *Parameters* No. 2, Vol. 30, 2000, p.33-45.



Justement, avec les volumes dont nous disposons, il est à craindre que nos forces ne soient très sensibles aux pertes dans des opérations de combat de haute-intensité. Même si la qualité demeure, notre armée est devenue échantillonnaire car la quantité s'y fait très rare. Ce qui nous empêchera de durer. Les unités engagées s'épuiseront ainsi trop vite, et ne pourront rapidement plus être remplacées.

La faible soutenabilité des opérations de combat majeures

En plus des volumes de nos forces lourdes, le problème du dimensionnement de nos stocks de consommables se pose. Cela soulève la question globale de la soutenabilité même d'opérations de combat majeures, c'est-à-dire de notre capacité à soutenir dans le temps une grande « quantité » de puissance militaire pour gagner une guerre. A défaut d'informations précises sur le sujet, nous pouvons au moins soulever un certain nombre de points particuliers.

Premièrement, qu'en est-il de nos stocks de munitions ? Un rapport parlementaire, qui avait fait grand bruit en décembre 2015, expliquait qu' « *il serait [...] naïf de penser que toutes les munitions sont à un niveau de stock satisfaisant.* »¹¹ Entre nos nombreuses OPEX et les activités de temps de paix, nos stocks sont mis à très rude épreuve. Avec quelques 4'000 bombes et missiles tirés entre les opérations en Libye, en Afrique et contre l'Etat Islamique,

¹¹ Rapport d'information No. 3361 sur la filière munitions, présenté par MM. Nicolas Bays et Nicolas Dhuicq et déposé le 16 décembre 2015, p.30.

nous avons connu dès l'automne 2016 une situation telle qu'il avait fallu commander en urgence des bombes GBU aux Etats-Unis. Logiquement, cela doit nous interroger sur nos capacités à durer en cas de conflit majeur. Serions-nous capables de délivrer plusieurs dizaines de munitions guidées ou non quotidiennement, dans le cas d'opérations de haute intensité le temps d'emporter la décision ? Possédons-nous suffisamment d'obus flèches pour nos chars, de suffisamment d'obus d'artillerie, de missiles de tous types, de torpilles, voire de munitions de petit calibre pour nos fantassins, pour pouvoir soutenir des phases de combat de haute intensité modernes, par définition extrêmement consommatrices, dans la durée ? Il est largement permis d'en douter. Comme ailleurs, nos stocks doivent certainement être taillés au plus juste quand ils ne sont pas complètement insuffisants.

Deuxièmement, il est aussi fort à craindre que nos éléments logistiques ne soient pas en mesure de soutenir l'action de forces lourdes dans la durée, *a fortiori* si celles-ci sont projetées sur un théâtre extérieur. On peut ainsi douter de nos capacités de transport aériennes ou terrestres pour ravitailler pendant des semaines des moyens lourds sans recourir massivement à la machine logistique américaine. Déjà sous-dimensionnées pendant la Guerre Froide, nos capacités de soutien se sont elles aussi contractées au gré des réformes successives, créant souvent d'importantes tensions entre les missions et les moyens. Au vu des difficultés qui furent déjà les nôtres dans la projection et le soutien de nos hommes au Sahel ou au Mali, il est douteux que nous puissions projeter les volumes d'hommes et de matériels réclamés par le contrat opérationnel actuel.

Tir d'un CAESAR de 155 mm.



Troisièmement, notre capacité à régénérer nos matériels, pour compenser une attrition soutenue, est aussi un facteur d'inquiétude majeur. Déjà en temps de paix, cela est difficile pour une raison simple : tout notre système de maintenance fonctionne en flux tendus afin de minimiser *apparemment* le coût des programmes et d'entretien des matériels. Cette logique délétère et purement comptable de réduction des coûts est incompatible avec l'objet même de l'outil militaire, qui doit pouvoir être engagé sous un très court préavis pour une durée incertaine. Ce qui induit donc la nécessité de posséder des réserves de rechange et de consommables. Mais cette logique d'économies sur les stocks se retrouve aussi dans les commandes de matériels. Quasi-systématiquement décalées, allongées ou retardées pour économiser apparemment des crédits, elles ont incité le plus logiquement du monde nos industriels à réduire leurs capacités productives, rendant tout processus de remontée en puissance très long et complexe. L'impossibilité de régénérer à court terme 35 % de notre parc de CAESAR après les engagements en Afrique et en Irak est édifiante de ce point de vue.¹² Et il est fort à parier que cet exemple soit symptomatique d'une situation quasi-généralisée, valables pour de nombreux autres équipements.

Conclusion

Par les coupes budgétaires et les réformes organisationnelles successives qui n'ont eu de cesse de faire fondre la masse musculaire de nos forces de mêlée et d'appui, un effort militaire déclinant et des choix politiques de très courte vue pour sa Défense, la France s'est condamnée à ne détenir que des capacités échantillonnaires. Certes, nous pouvons agir sur tout le spectre de conflictualité, mais seulement avec des volumes restreints. Ainsi, tout affrontement un tant soit peu soutenu en intensité et en durée, produisant une attrition continue, nécessitant des capacités logistiques solides, comporte des risques majeurs en termes de soutenabilité pour nos forces armées. Leur épuisement général serait malheureusement bien trop rapide.

Stopper une telle érosion de nos capacités militaire sur le haut du spectre et démarrer une remontée en puissance de long terme doit être une priorité du Ministère des Armées. Il semble que la Loi de Programmation Militaire 2019-2025 à venir, qui va doter les armées de 294,8 milliards d'euros sur la période, ait pris la mesure des efforts à réaliser dans le domaine. Cette LPM de consolidation va se traduire notamment par une accélération du renouvellement de nos parcs aéroterrestres et un accroissement des commandes initialement prévues (*Jaguar*, *Griffon*, ravitailleurs, artillerie...). Elle devra néanmoins être exécutée avec une sincérité budgétaire absolue. C'est à ce prix que nous allons pouvoir assurer, dans de meilleures conditions, une dissuasion conventionnelle crédible à notre pays et nos alliés européens.

N. M.

¹² Vers des tensions capacitaires de l'artillerie française après son engagement en Irak?, Opex360, 10 novembre 2017.

News

LYNX

A partir du 4 avril 2017, un groupement de combat bataillonnaire (Battlegroup) de 800 militaires, sous commandement britannique, a été déployé en Estonie, sous commandement britannique. Celui-ci collabore étroitement avec la 1^{re} brigade d'infanterie (1. Jalaväerbrigaad) estonienne. Une des compagnies –ou sous-groupement tactique interarmes (SGTI)- est composée d'un peu plus de 300 soldats issus majoritairement du 2^e régiment d'infanterie de marine (RIMA).

Entre le 26 octobre et le 11 octobre 2017, 250 militaires ont participé à une série de manœuvres, en Lettonie. Jusqu'au 29 octobre, un mouvement logistique de 300 km a permis de s'exercer aux déplacements tactiques ; à partir du 30 octobre, des tirs avec munitions de guerre au niveau du groupe et de la section ont eu lieu, de jour comme de nuit – y compris le tir de missiles *Eryx* et *Milan*.

L'exercice a opposé un bataillon de reconnaissance estonien au SGTI français. Puis entre le 6 et le 9 novembre, des exercices de tir bataillonnaire ont pu avoir lieu, sous le nom de code STEEL SHIELD.

En 2018, en Lituanie, le SGTIA français LYNX est déployé au sein d'un Battlegroup sous commandement allemand comprenant 1'200 soldats. Celui-ci compte 9 VBCI, 4 chars Leclerc, 4 VAB, 5 VBL et 5 chenillettes à haute mobilité (VHM). L'unité est associée à la brigade « Iron Wolf » lituanienne et est basée sur le terrain d'exercice de Rukla.

Réd. RMS+



VBCI et marsouins engagés en étroite collaboration avec des sapeurs de chars britanniques et aux côtés d'une compagnie danoise.

Toutes les photos © Armée de Terre.

